



Nr 3/ Novembre 2005

Prochainement
une édition
spéciale sur la
Charte

Dans ce numéro:

Conférence sur le développement intégré en Slovaquie 1

Toujours l'incertitude concernant les fonds de coopération territoriale 2

Atelier « Consolider les politiques pour la protection et le développement durable des Carpates » 4

Réponse sur la consultation sur les aides d'Etat à l'innovation 4

Journée internationale de la montagne 5

Comparaison de pratiques au niveau Européen pour l'animation des territoires de montagne 6

Nouvelle politique régionale en Suisse 6

Convention alpine 7

Produits de montagne de qualité 8

Symposium d'Aviemore 8

WANTED! 9

Les nouveaux membres 10

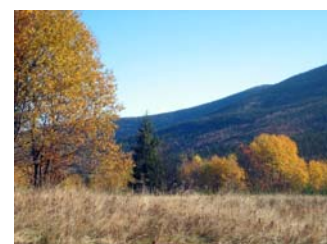
Autres événements ... 10

Chers membres et amis d'Euromontana

Euromontana a déjà réussi deux grands événements – la Slovaquie et Aviemore – accomplis cet automne et nous sommes juste en train de réaliser le lancement de la Charte sur les produits de montagne de qualité au Parlement Européen. Vous avez plus d'information sur les deux premiers événements dans cette newsletter, une conférence traditionnelle et une autre plus moderne « open space ». Nous allons faire un édition spéciale de la newsletter consacrée au lancement de la charte prochainement. Nous espérons que ces événements et les produits

qui en découlent vous seront utiles dans votre travail quotidien. Nous vous encourageons aussi à regarder la déclaration de Slovaquie, les documents préparatoires du symposium d'Aviemore (les conclusions vont suivre) en vue de les utiliser pour influencer vos programmes régionaux en préparation, si vous ne l'avez pas déjà fait. Ce sont des périodes cruciales pour les montagnes, mais nous sommes habitués à être en alerte.

De la part du secrétariat, veuillez bien regarder notre annonce pour un volontaire européen et aidez nous trou-



The Beskid Żywiecki, Polish mountains

ver un successeur à notre l'excellente Anna. Veuillez voter aussi que les versions en allemand et en espagnol de nos brochures sont disponibles sur le site Internet.

Kristiina Urpalainen

Conférence sur le développement intégré en Slovaquie

La Conférence d'Euromontana en Slovaquie fin Octobre a rassemblé 196 participants de 19 pays. Nous avons eu une bonne participation de secrétaires d'état, de directeurs de la Commission européenne et d'organisations internationales et nationales. Le débat d'un jour et demi s'est



Norwegian delegation in Slovakia

conclu par l'adoption d'une déclaration sur le développement intégré dans les zones de montagne.

La diversité des situations dans les zones de montagne était une fois de plus démontrée par les différentes présentations. Les montagnes ont des défis et des forces en commun mais il y a aussi des différences, comme par exemple les grandes coopératives agricoles en Slovaquie, la quasi absence d'une classe moyenne agricole, la domination de l'agriculture de subsistance en Roumanie et la jeune population

moyenne dans les zones de montagne en Pologne qui n'ont pas réussi à trouver de travail dans les villes.

Nous avons essayé d'attirer l'attention en particulier sur le secteur environnemental cette fois ci, et nous avons trouvé une grande interdépendance entre agriculture, développement régional et environnement. Comme illustré par M. Miko, directeur à la DG Environnement, 40% des espèces d'oiseaux en déclin sont en diminution à cause de l'intensification de l'agriculture, et d'autre part plus de 20% à cause de l'aban-



Slovakia, Low Tatras

don des terres.

Les différents groupes de travail ont discuté par exemple les différents types de parcs naturels en Europe en cherchant les bonnes pratiques. Le groupe de travail sur les réseaux a conclu que des partenariats sont essentiels dans le monde d'aujourd'hui, au niveau local, national, européen et même entre les réseaux établis eux-mêmes. Le groupe sur la formation a conclu que dans les PECO il y a une demande importante pour l'éducation spécifique pour les zones de montagne parce que les anciens systèmes d'éducation n'étaient pas adaptés aux réalités socio-économiques de ces zones. Le groupe de travail sur les Balkans a discuté des prochaines étapes pour commencer une coopération officielle, en bénéficiant des modèles

des Conventions Alpine et Carpates. Par ailleurs, le groupe de travail sur la diversification met en évidence que, pour le futur des zones de montagne, il est essentiel de donner un rôle aux femmes et aux jeunes.

Finalement, une citation de M. Constantinou, directeur du Développement Rural à la DG Agriculture : « Le futur des zones de montagne européennes ... est bâti sur leurs forces et leurs opportunités, qui couvrent la durabilité et biodiversité aussi bien que le besoin pour un développement économique et un investissement dans le capital humain. L'opportunité pour les zones de montagne est d'utiliser ses points forts en préservant et améliorant leur paysage pittoresque, flore et faune et en mettant en valeur les externalités positives environnementales et

culturelles fournies par l'agriculture, la sylviculture et les autres activités basées sur la terre, en développant et améliorant les activités économiques liées au tourisme, aux loisirs, à la gastronomie et à la commercialisation des spécialités traditionnelles, et en rendant leurs communautés et leurs villages plus attractifs, en particulier pour les jeunes, et en créant des partenariats pour puiser dans leur 'potentiel de développement endogène'. Le but doit être de convertir nos zones de montagne en zones de croissance durable transformant ainsi un désavantage en avantage.

Présentation de la conférence, la déclaration finale et le communiqué de presse sont disponibles sur www.euromontana.org. Un compte rendu synthétique sera disponible bientôt.

/KU

Toujours l'incertitude concernant les fonds de coopération territoriale (sur la base d'une présentation d'Esben Poulsen de la DG



Esben Poulsen en plein discours à la conférence en Slovaquie, 26. Oct. 2005

Sans la décision finale sur les perspectives financières, il y a toujours une incertitude concernant les fonds du futur Interreg. Selon la dernière proposition, le nouvel Objectif 3 sur la Coopération Européenne Territoriale devrait se voir attribuer un budget de 7.5 milliards d'euros, ce qui est environ la même somme qu'avant, divisée entre un plus large nombre de pays. La proposition actuelle pour la répartition des fonds est: 77% pour la coopération transfronta-

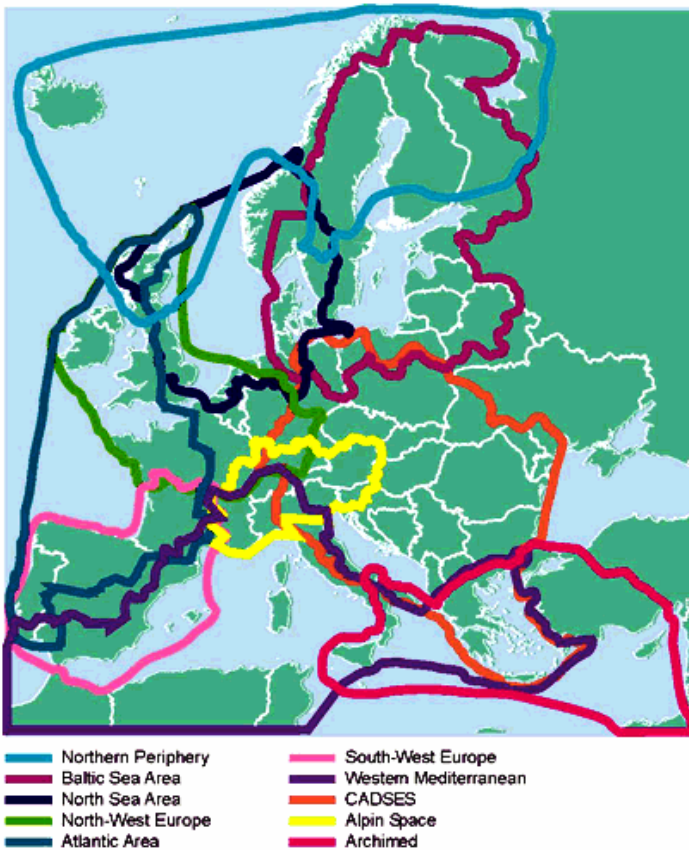
lière, 19% pour la coopération transnationale et 4% pour la coopération interrégionale et les réseaux.

Coopération transfrontalière

La Commission essaie de pousser pour une réduction du nombre des programmes de coopération transfrontalière, avec juste un programme pour chaque frontière. Comme nouveauté les frontières maritimes sont maintenant éligibles (jusqu'à

150 km). Les thèmes sont :

- Entrepreneuriat et PME, universités, tourisme et commerce transfrontalier
- Protection et gestion commun de l'environnement
- Meilleur accès aux transports
- Réseaux d'information et communication
- L'eau, la gestion des déchets de l'énergie
- Santé, culture, éducation
- Soutiens au développement urbain et rural et les liens entre zones urbaines et rurales



Toujours sous discussion :

- Le taux permis de dépenses FSE
- Comment réussir à ce que les programmes individuels soient plus spécifiques

Coopération dans les frontières externes

L'intention est d'avoir à partir de 2007 un seul instrument financier (IEVP ou IAP) couvrant les deux cotés de la frontière. Le but est de transférer environ 25% d'allocation FEDER pour la coopération transfrontalière dans le budget l'UE aux titres des relations externes (12.1% d'allocation d'Objective 3). La plupart des frontières externes ne seraient donc pas couvertes par les programmes transfrontaliers Objective 3, mais pas les programme IEVP et IAP

Coopération transnationale

Quatre thèmes prioritaires:

1. Gestion de l'eau

2. Prévention des risques naturels
3. Amélioration de l'accessibilité
4. Réseaux scientifiques et technologiques

ET: Entrepreneuriat et développement des PME

Malgré les plans antérieurs il semble qu'il n'y aura pas tellement de changements dans les zones de programme. La zone méditerranéenne pourrait regrouper les anciennes zones Archimède et Méditerranée de l'Ouest). Le cas de CADSES n'est pas encore tout à fait résolu, même s'il y a toujours un risque de division Nord/Sud, l'objectif serait le même et quelques pays du centre seraient éligibles aux deux programmes.

Il y a une possibilité d'utiliser jusqu'à 20% des fonds FEDER dans la zone de l'UE dans les zones hors programme. Il y a possibilité d'utiliser jusqu'à 10% des

fonds FEDER aussi hors de l'Union s'il bénéficie aux régions de l'UE et si la responsabilité du projet reste dans l'Union. Il y a aussi une possibilité pour les projets « ombrelles » (rassemblant plusieurs projets) pour la coopération trans-zonale.

Coopération interrégionale

Il y a deux possibilités de financer la coopération interrégionale dans la prochaine période de programme. Par l'Objective 3, mais avec seulement un budget de €300 millions dans la proposition de la Commission, les possibilités sont limitées.

La deuxième option pour la coopération interrégionale que les membres d'Euromontana ne devraient pas oublier est dans les programmes d'Objective 1 et 2 (« mainstreaming ») +10%. Les régions sont invitées à écrire dans leurs programmes régionaux une priorité de coopération avec d'autres zones de montagne.

/KU

Recommandations

- Commencer à préparer les stratégies pour la prochaine période dès maintenant
- Surtout, travailler sur les propositions concrètes pour les avoir prêtes pour janvier 2007
- Discuter la structure du programme/gestion avec les partenaires potentielles et la Commission
- Impliquer le niveau national comme approprié

Vocabulaire et références

Groupe européen de coopération territoriale (GECT) (antérieurement groupement européen de coopération transfrontalière (GECT)): un instrument de coopération au niveau communautaires pour permettre l'établissement sur le territoire communautaires des groupements coopératives avec une personnalité légale. Voir le rapport du Parlement Européen AG-0206/2005 par Jan Olbrycht.

L'instrument d'aide de pré adhésion (IAP) : coopération avec les pays candidats et les candidats potentiels.

Instrument européen de voisinage et de partenariat (**IEVP**) : coopération avec les pays tiers sur les frontières externes Sud et Est de l'Union. Un nouveau « composant de coopération transfrontalier » inclue les principes clés des fonds structurels (programmes en commun, approche multi annuelle, co-financement, FEDER co-financement etc.) Voir le rapport (prévisionnel) du Parlement Européen 2004/0219(COD) par Lambert van Nistelrooij



Sustainable Agriculture
and Rural Development
MOUNTAIN POLICY PROJECT

Atelier « Consolider les politiques pour la protection et le développement durable des Carpates »

(24 octobre 2005 à Liptovský Mikuláš, République Slovaque)

Sur la base des évaluations des forces et faiblesses des politiques concernant la montagne dans les Carpates (Slovaquie, Ukraine et Roumanie), encadrées par le Programme des Nations Unies pour l'environnement à Vienne - Secrétariat intérimaire de la Convention de Carpates, l'atelier d'experts a identifié des questions communes, d'ordre politique, qui pourraient faire l'objet d'un travail à l'échelon régional dans le cadre de la Convention des Carpates, ainsi que des recommandations pour un futur Protocole sur l'agriculture et le développement rural dans les Carpates.

L'atelier a été organisé en lien avec la Conférence d'Euromontana sur le "Développement rural intégré dans les régions d'Europe centrale et orientale, et des Balkans" (25-26 octobre). Les résultats ont été présentés le 25 octobre à un large public international dans un groupe de travail

intitulé "Protéger et construire le potentiel des montagnes – Exemple de coopération régionale pour le développement durable des montagnes dans les Carpates", organisé dans le cadre de la Conférence.

Les 35 experts participant à l'atelier étaient des représentants de gouvernements et de la société civile, venus de pays impliqués dans la Convention des Carpates ou d'autres pays ou institutions européennes ayant une expérience dans la conception ou la mise en œuvre de tels Conventions ou programmes.

Les participants au séminaire ont manifesté un grand intérêt concernant les résultats des évaluations nationales et régionales, globalement validés par tous et contribuant à:

- Passer en revue et enrichir les recommandations des évaluations de l'ADRD-M;
- Identifier des activités de suivi possibles notamment

dans les Carpates:

- l'extension de l'évaluation des politiques dans quatre autres pays;
- une contribution officielle à la première Conférence des membres de la Convention des Carpates à travers les résultats de l'évaluation des politiques d'ADRD-M;
- la promotion des résultats de l'atelier à la Conférence Régionale de la FAO en juin 2006 et au niveau de la Commission Européenne;



Mrs Hellebrandt (Ministère de l'agriculture slovaque) à l'atelier

- Améliorer les rapports d'évaluation nationale et régionale à travers des propositions concrètes.

/KU

Réponse sur la consultation sur les aides d'Etat à l'innovation



European Commission building, Brussels

Innové est crucial pour l'avenir de l'Europe comme pour celui des zones de montagne d'Europe. En considérant que la proposition de la Commission était assez technique, la variété des organisations membres d'Euromontana et les secteurs représentés, Euromontana a développé deux points principaux en réponse à la consultation de la Com-

mission Européenne sur les aides d'état à l'innovation. Euromontana a soutenu les primes régionales spécifiques pour soutenir innovation dans les zones qui ont des coûts élevés, comme les zones de montagne. Euromontana a aussi demandé l'autorisation des aides d'Etat en faveur de l'innovation non technologique, notamment dans les secteurs des

services.

La réponse d'Euromontana est disponible sur le site web. Veuillez trouver le document de consultation sur les aides d'Etat à l'innovation sous le lien suivant : http://europa.eu.int/comm/competi-tion/state_aid/others/action_plan/cdsai_fr.pdf

/KU

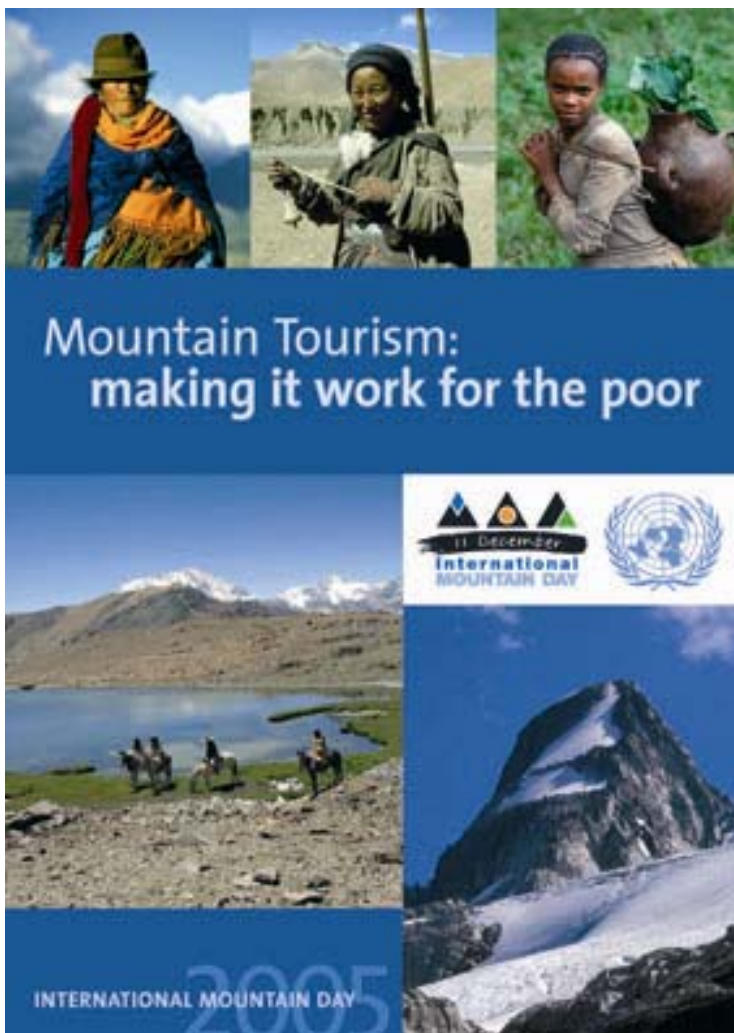
Le tourisme durable pour réduire la pauvreté dans les zones de montagne. Journée internationale de la montagne, 11 décembre 2005.

Depuis 2003, les montagnes ont leur propre jour dans le calendrier des Nations Unies. C'est l'Assemblée Générale des Nations Unies qui a proclamé le 11 décembre " Journée internationale de la montagne " à compter de 2003. Cette décision est le fruit du succès de l'Année internationale de la montagne en 2002. Cet initiative est une occasion de sensibiliser l'opinion publique à l'importance des montagnes pour la vie sur terre, de mettre en lumière les opportunités et les

contraintes de leur mise en valeur durable et de créer des partenariats qui apporteront des changements positifs aux montagnes et aux hauts plateaux du globe. Chaque année a un thème différent : en 2003 « Les montagnes, source d'eau douce » et en 2004 « La paix, clé de la mise en valeur durable des montagnes ». Les débats de cette année seront sur le tourisme durable.

Selon les statistiques les montagnes sont visitées par 50 millions touristes chaque

année, et ce nombre augmente. Qu'est que ça veut dire pour les régions de montagne ? Développement économique, accès amélioré aux transports grâce au tourisme, travail pour la population local, besoin augmenté des produits et services locaux. Cependant, il y a le revers de la médaille : des dégâts pour l'environnement, les recettes qu'il engendre ne vont pas toujours aux communautés locales, perturbation pour les cultures locales et les modes de vies traditionnels, écosystèmes fragiles perturbés...



Le tourisme présente également des opportunités et dangers pour les régions de montagne. La solution proposée est l'écotourisme : « avoir un impact minimum sur l'environnement et la culture locale, tout en aidant à créer des revenus et des emplois pour les communautés locales » (selon : Tourisme de la montagne, le faire travailler pour les pauvres, FAO, www.fao.org).

Cette année, la journée internationale de la montagne est centrée sur la sensibilisation de l'opinion publique sur le problème et pour promouvoir une action concertée sur le tourisme durable.

Pour plus d'information sur les événements

http://www.fao.org/mnts/intl_mountain_day_fr.asp:

/AK

Comparaison de pratiques au niveau Européen (plus large que l'Union Européenne) pour l'animation des territoires de montagne



Nous avons été approché par la COFHUAT (confédération française pour l'habitat, l'urbanisme et l'aménagement du territoire) qui est la branche française de la FIHUAT (Fédération Internationale pour l'Habitat, l'Urbanisme et l'Aménagement des Territoires).

La COFHUAT, vient d'être chargée par la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) qui coordonne la politique régionale de l'Etat français, d'une **mission de benchmarking des pratiques de nos voisins européens en matière d'animation de leurs territoires de montagne**.

La référence française en la matière est le Massif Central, grand territoire qui s'est doté depuis trente ans d'un plan de développement et d'institutions spécifiques. Vous trouverez ci-joint une note de présentation du Massif Central dans la section « quoi de neuf » de site web d'Euromontana.

Voici les points particuliers sur lesquels ils cherchent des informations

1\ Dans votre pays, existe-t-il des structures administratives spécifiques pour les territoires montagne ?

2\ Si oui, ces structures sont-elles superposées aux autorités locales comme en France. Dans notre pays, nous avons simultanément les structures géographiques du Massif Central et les structures locales des Régions et des Départements. Le rôle du Massif Central est au minimum de coordonner les investissements dans les zones montagneuses.

3\ Ces structures sont-elles composées d'autorités locales ou comme en France sont elles mélangées avec les Chambres de commerce et d'Industrie, les Syndicats agricoles, professionnel, les réseaux de compagnies inter consulaires, pour privilégier avant tous les objectifs économiques.

4\ Est-il possible de connaître

les principaux sujets étudiés et traités par ces structures ? Vous trouverez dans le documents joint « Les organisations et les réseaux » page 7, des exemples de projets développés ces 3 ou 4 dernières années dans le Massif Central. Si vous connaissez d'autres exemples dans votre pays, nous serions très intéressés de les découvrir.

5\ Si vous avez répondu « non » à nos questions : Etes-vous intéressés par des missions que les équipes du Massif Central pourraient engager avec le soutien de l'Union Européenne.



Contactez avant le 7 décembre 2005 (et

veuillez bien copier vos réponses à Euromontana, nous sommes très intéressés à suivre l'initiative):

François DUBERTRET
Administrateur

COFHUAT
www.cofhuat.org
Tél.: +33 1 40 40 70 83
Fax: +33 1 40 40 70 74

francois.dubertret3@wanadoo.fr

Nouvelle politique régionale en Suisse: le SAB salue la décision du Conseil fédéral

Le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) salue la décision par le Conseil fédéral au sujet de la Nouvelle politique régionale. La nouvelle politique comprend des améliorations substantielles, par rapport à la version distribuée lors de la consultation de ce dossier.

- Les moyens financiers consacrés à la Nouvelle

politique régionale seront uniquement destinés à soulager les difficultés rencontrées par les régions de montagne et par l'espace rural. De cette façon, il sera possible d'optimiser les modestes moyens financiers à disposition.

- Il sera à nouveau possible de soutenir financièrement

des infrastructures de développement au moyen de prêts.

- Certaines entreprises commerciales pourront, comme auparavant, profiter d'allègements fiscaux.
- Il n'est plus prévu de transférer les fonds d'investissement dans les mains d'une fondation. Cette mesure revenait à privatiser la

politique régionale et aurait compliqué inutilement le processus d'attribution de moyens financiers. Au lieu de cela, le fonds d'investissement restera auprès de la Confédération et sera rebaptisé «fonds pour le développement régional».

Cependant, les dispositions législatives relatives à la Nouvelle politique régionale sont limitées à une période de huit ans. Pourtant, les régions de montagne sont confrontées à des problèmes structurels qu'il n'est pas possible de résoudre en recourant à des mesures à court terme.

Avec l'introduction de la Nouvelle politique régionale, les cantons obtiendront de nouvelles compétences. Ils de-

ront identifier eux-mêmes leurs faiblesses et trouver le moyen d'y remédier. Ce changement de système permettra aux cantons de développer des mesures spécifiques aux régions concernées.

Le Conseil fédéral prévoit de regrouper les textes légaux existants en une seule loi fédérale. La Nouvelle politique régionale comportera trois axes: 1. Le renforcement de l'innovation, de la compétitivité et de la mise en valeur des régions; 2. La promotion de la coopération intersectorielle, par exemple entre l'agriculture, le tourisme, la recherche, etc.; 3. L'accroissement des compétences régionales de développement, ainsi que de la qualification des acteurs régionaux.

Les régions de montagne et

les zones rurales connaissant des difficultés obtiendront chaque année des prêts pour environ 50 millions de francs suisses (€34 million) pour financer des infrastructures de développement. Le financement de la Nouvelle politique régionale sera assuré par le remboursement des prêts consentis jusqu'ici, ainsi que par le versement annuel d'environ 30 millions de francs suisses (€19 million) provenant des caisses fédérales. Des fonds globaux pourront être ainsi engagés après l'établissement de programmes pluriannuels convenus entre la Confédération et les cantons.

Sur la base d'un communiqué de presse de SAB, voir

<http://www.sab.ch>

/KU

Convention alpine et risques naturels

Du 27 au 29 septembre 2005 s'est déroulée la 31ème réunion du Comité permanent de la Convention alpine à Galtür (A). Euromontana – qui a le statut d'observateur - a participé à cette rencontre avec Thomas Egger, Trésorier et Vlatko Andonovski de Makmontana.

La séance de Galtür a été marquée par le thème des risques naturels et le changement climatique. Ceci dans deux sens: 1) La vallée de Paznaun a été gravement touchée par les inondations de fin août 2005. En septembre, les voies d'accès étaient encore fortement endommagées. 2) Un séminaire intégré à la séance du Comité permanent a traité de ce sujet. Lors de ce séminaire, il a été démontré très clairement, que la fréquence et l'intensité des risques naturels vont s'accroître à l'avenir et qu'en conséquence, il y a un besoin accru de passer à l'action. Parmi les actions à prendre en compte,

on a notamment cité la prévention à travers l'aménagement du territoire mais également une diversification du tourisme puisque le tourisme d'hiver ne peut pas simplement réagir avec des canons à neige.

Concernant l'avancement de la Convention alpine, on peut noter la ratification de tous les protocoles d'application par la France. Mais en même temps, la France a apporté des réserves fondamentales par rapport au protocole « transports ». Au niveau opérationnel, les travaux du secrétariat permanent sont bloqués par le refus de l'Italie de payer sa cotisation.

Lors de la Conférence de Galtür, le Comité permanent s'est aussi penché sur l'avenir du programme Interreg IIIB, notamment par rapport à l'espace alpin. La Conférence a adopté une déclaration qui demande, que la coopération transnationale soit maintenue



French Alps

dans la nouvelle politique de cohésion 2007 – 2013, que la thématique traitée ne soit pas réduite et que l'espace alpin reste une entité territoriale. Avec cette déclaration, le Comité permanent soutient la position d'Euromontana, qui a déjà été adressée par écrit à la DG Regio et communiqué lors de la rencontre du 19 septembre 2005 avec la DG Regio.

Thomas Egger
Berne, 29.9.05





Le **1^{er} décembre**, une présentation de la Charte devant la Commission à l'Agriculture et au Développement Rural du Parlement Européen sera faite et le **7 décembre** son lancement aura lieu. Nous vous proposons de faire une Newsletter spéciale sur ces deux événements pour la fin d'année.

Produits de montagne de qualité : développement d'un cadre pratique d'application de la Charte Européenne

Euromontana en partenariat avec 3 institutions (ISARA-Lyon – France, SRVA – Suisse et Université d'Oslo – Norvège) préparent un projet d'étude financé dans le cadre du 6^{ème} PCRD de la DG Recherche qui permettrait de traduire les 5 principes de la Charte Européenne en termes pratiques et ainsi de fournir aux acteurs et décideurs politiques des zones de montagne un outil pour développer les produits agroalimentaires de montagne en Europe. Quatre axes de travail ont été identifiés, il s'agit de : i/ concevoir un

cahier des charges qui réponde aux cinq principes de la Charte ; ii/ proposer un système de control fiable, crédible et gérable financièrement par les producteurs, acteurs des filières ; iii/ établir une évaluation économique de la filière, en tenant compte des surcoûts engendrés par l'application du

cahier des charges ; iv/ enfin, soumettre une approche pour évaluer l'impact de la démarche sur le territoire (notion d'externalité positive). Le dossier est à soumettre pour le 8 février 2006.

/CL



Symposium d'Aviemore sur les externalités positives en zones de montagne (Ecosse - 10 et 11 novembre 2005)

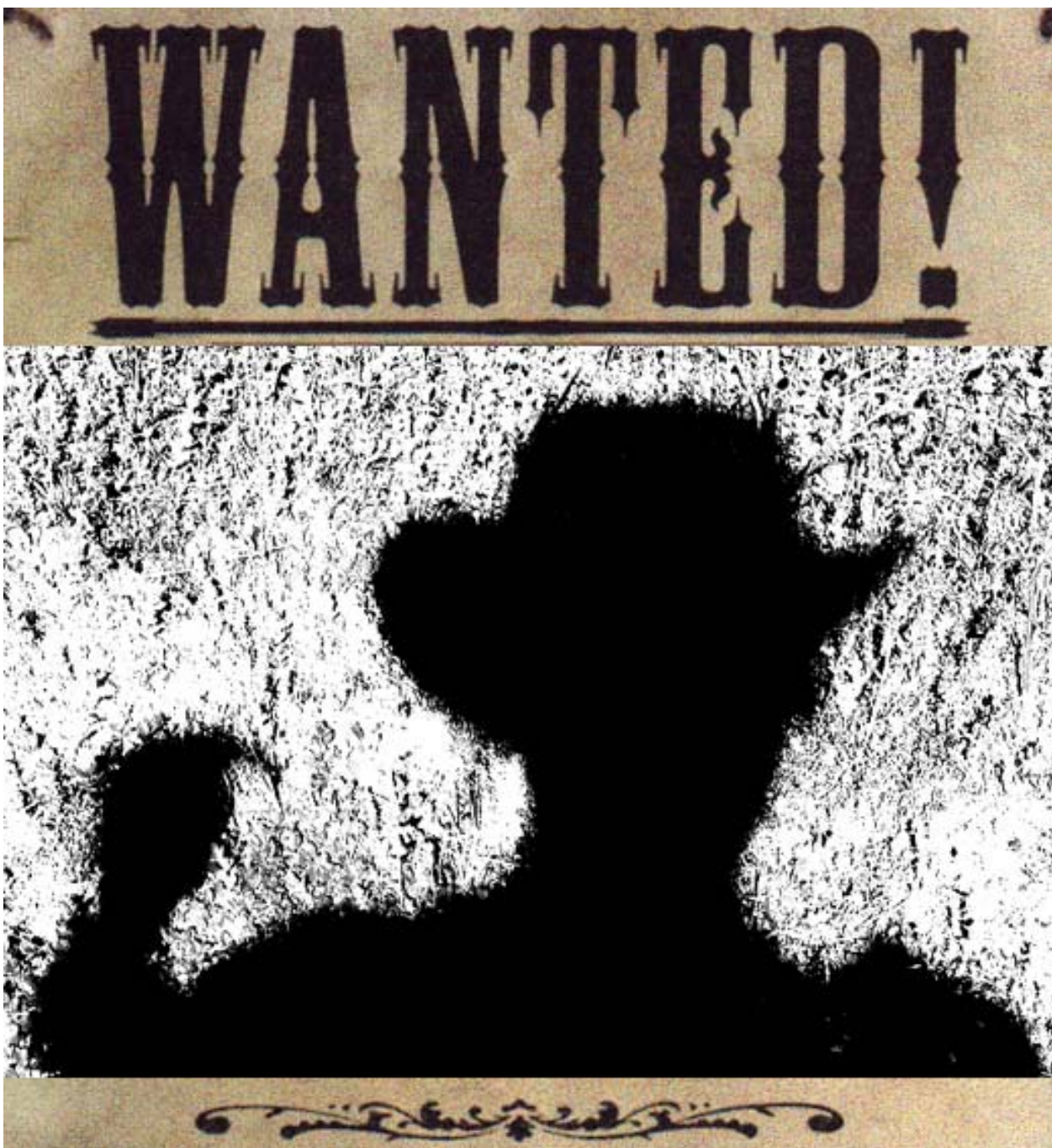
Le symposium sur 'Les politiques favorisant l'expression des potentiels des zones de montagne et très isolées d'Europe' a rassemblé 72 délégués de 12 pays. Sur la base d'un document cadre et de 12 cas d'étude concrets et suite à la présentation des attendus de la rencontre par Gérard Viatte (ancien Directeur à l'Agriculture - OCDE), les participants ont discuté en groupes de questions qu'ils ont eux même identifiées. Une conclusion de ces deux demi-journées d'échange a été dressée par David Baldock (chercheur ayant entre autre

contribué à la révision à mi-parcours de la PAC). Un compte rendu des discussions et l'identification des pistes de développement seront réalisés en consultation avec le comité de pilotage du symposium et ces résultats seront rapportés à la Commission Européenne, l'OCDE et les Etats Membres dans le cadre du développement de leurs programmes nationaux et régionaux. Par ailleurs, une demi-journée a été consacrée aux visites de la ferme de Balliefurth, avec des méthodes de production extensives ; d'une entreprise d'écotourisme – Speyside



Wildlife ; d'un domaine forestier – Rothiemurchus – dans une réserve naturelle nationale. Veuillez consulter les documents préparatoires sur le site d'Euromontana.

/CL



**Nous recherchons pour début mars 2006 par le biais
du Programme du Service de Volontariat Européen
(voir les conditions sur
[http://europa.eu.int/comm/youth/program/sos/index en.
html](http://europa.eu.int/comm/youth/program/sos/index.en.html)) un volontaire qui pourrait nous assister en
matière de communication et développer les relations
avec l'Europe Centrale et Orientale.**



Les nouveaux membres d'Euromontana



Landscape of the Italian mountains,
Lombardie

Le Département pour la Gestion de la Forêt et de l'Environnement Naturel à Drama fait partie de l'Institut de Formation Technologique de Kavala en Grèce. Ensemble, avec l'École de Gestion et d'Économie et l'École d'Application Technologique, ils forment un institut de formation et de recherche ayant comme mission de promouvoir les nouvelles technologies.

La Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges (CCI), située dans le département des Vosges (Nord-Est de la France) est une organisation représentant les intérêts de l'industrie locale, des commerçants et des services auprès des autorités publiques. Elle rassemble les principaux acteurs du territoire avec comme objectif d'informer, de représenter, de soutenir et de créer les conditions idéales au développement régional.

La Faculté d'Agriculture de l'Université de Maribor, est une unité de formation et de recherche située dans le Nord-Est de la Slovénie, proche de la ville autrichienne de Graz. Elle mène des projets de recherche et offre une formation dans le domaine de l'agriculture, du premier cycle au doctorat. Elle coopère avec de nombreuses universités et organisations à travers l'Europe et le monde entier.

Autres événements ...

30 Novembre 2005- début officiel des festivités de la Journée Internationale des Montagnes en Italie : Table ronde sur le thème de cette année : « Tourisme durable aux profits des pauvres » dans les bureaux de la FAO **à Rome, le 11 décembre 2005-** les festivités à **Palermo** seront ouvertes par un événement appelé « Les montagnes dans la ville » suivi par une table ronde sur l'avenir des mon-

tagnes dans les régions méditerranéennes. A cet instant, **à Rome**, le Ministre italien des Affaires Régionales récompensera cinq projets ayant contribué au développement d'un tourisme durable en montagne en **2005.16 décembre 2005, Belluno, Italie** – “Défis, nécessités et opportunités de la coopération territoriales dans les Alpes”: un séminaire Promonte Interact identifiant les bonnes

pratiques des projets Interreg dans les régions de montagne; **12-13 décembre, Bolzano, Italie-** groupe de travail: “Partage d'expérience: la capacité à monter des instruments légaux pour la protection et le développement durable des régions de montagne dans le Sud-Est de l'Europe” centré sur la Convention Alpine et la Convention des Carpathes et sur la future Convention des Balkans.

Editorial team: Kristiina Urpalainen Frank Gaskell
Cécile Levret Anna Kociotek

EUROMONTANA



46, rue Philippe le Bon
B-1000 Brussels
Belgium

Phone: +32-(0)2-280.42.83
Fax: +32-(0)-2-280.42.85
Email: info@euromontana.org

www.euromontana.org

Euromontana is the European multisectoral association for co-operation and development of mountain territories. It embraces regional and national mountain organizations throughout greater Europe, including regional development agencies, local authorities, agriculture organizations, environmental agencies, forestry organizations and research institutes.

Euromontana's mission is to promote living mountains, integrated and sustainable development and quality of life in mountain areas.

In order to achieve this, Euromontana facilitates the exchange of information and experience among these areas by organizing seminars and major conferences, by conducting and collaborating in studies, by developing, managing and participating in European projects and by working with the European institutions on mountain issues.